

RETRAITES, CHÔMAGE, POUVOIR D'ACHAT

POUR UNE AUTRE POLITIQUE DU « POUVOIR DE VIVRE »

Les réformes des retraites et du chômage du gouvernement, dans un contexte d'inflation et de perte du pouvoir d'achat, s'inscrivent dans une même logique de contraintes. Il s'agit de faire pression sur les conditions de vie des Français et Françaises. Durcir les modalités d'accès et d'indemnisation à l'assurance-chômage, et reculer l'âge de départ à la retraite, visent à discipliner le monde du travail dans l'intérêt du capital.

Cette guerre sociale - conduite aussi dans d'autres domaines comme celui de la fiscalité - repose sur l'idéologie du « *travailler plus* » et de la « *valeur travail* ». Mais cette « valeur », parée de tous les mérites, nie la valeur du travail et la réalité des emplois précaires, de l'intensification du travail, des conditions dégradées, des burn-out, des accidents du travail, de la stagnation de l'espérance de vie.

Alors que d'autres solutions existent pour contrer ces réformes injustes, il convient aussi de poser des questions devenues essentielles : que souhaitons-nous produire, comment et dans quel but ? Quel sens donnons-nous au travail ? Des questions que la crise écologique rend incontournables.

Retraites : « *Equilibre* » « *Justice* », « *progrès social* », les trois mensonges de la réforme

La Première ministre Elisabeth Borne a annoncé le 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans couplé à une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation à 43, voire 44 annuités pour certain.e.s. Cette réforme va frapper l'ensemble des Françaises et Français, et plus cruellement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires qui exercent des métiers pénibles et dont l'espérance de vie est réduite. Elle va aussi renforcer les inégalités femmes-hommes. Enfin, cette réforme va à l'encontre de toute politique d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.

Il n'y a pas de déséquilibre conduisant à un effondrement du système. Le président du COR (Conseil d'orientation des retraites), Pierre-Louis Bras l'a affirmé devant la Commission des finances de l'Assemblée nationale en indiquant, le 20 janvier 2023, que "*les dépenses de retraites ne dérapent pas mais elles ne sont pas compatibles avec les objectifs de politique économique et de finances publiques du gouvernement*".

Les raisons de ce projet de réforme sont donc tout simplement budgétaires. Ainsi, il ne vise qu'à « financer » les baisses d'impôts promises de 15 milliards d'euros sur le second quinquennat d'Emmanuel Macron, puisque « *cette maîtrise de la dépense permettra, sans remettre en cause l'objectif de normalisation des comptes publics, de poursuivre la stratégie* ».

de baisses des prélèvements obligatoires engagée sous le mandat précédent [...] notamment avec la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) sur deux ans»¹.

Les Français.es coûteront moins cher en passant moins de temps en retraite et cotiseront deux ans de plus, non pas pour « *faire vivre la générosité entre les générations* » mais pour enrichir plus encore les milliardaires. Cette réforme participe de la casse méthodique du système de Sécurité sociale de notre pays mis en place en 1945 et fondé sur la solidarité intergénérationnelle.

Le prétendu déficit pourrait même être artificiellement gonflé pour justifier la réforme. La question est posée par le collectif Nos Services Publics ² car les hypothèses retenues par le gouvernement se basent sur une baisse très significative, de 10,75 % entre 2022 et 2027, de la rémunération réelle (une fois l'inflation prise en compte) des fonctionnaires des collectivités locales et des hôpitaux. Or, leurs cotisations viennent abonder chaque année les ressources du système. Elles représentaient 22 milliards d'euros en 2021.

Qui plus est, la hausse de l'âge de départ en retraite a un impact sur les dépenses sociales. Elle tend à augmenter « *significativement* » la fréquence et la durée des arrêts maladie, notamment en raison de la dégradation progressive de l'état de santé des travailleurs en fin de carrière³. D'après une note de la DREES⁴ pour le COR, un relèvement de l'âge de départ de deux ans aurait induit en 2019 une augmentation des dépenses de prestations sociales, hors retraite et assurance chômage, de l'ordre de 3,6 Md€ (0,14 point de PIB), concentrée sur les personnes de 62 et 63 ans. Cette hausse gommerait à elle seule un quart des baisses de dépenses dues au relèvement de deux ans de l'âge de départ en retraite.

D'après la DREES, 1,4 million de personnes âgées de 53 à 69 ans ne perçoivent ni revenu d'activité ni pension de retraite. Ce sont surtout des ouvriers (en 2019, 28% d'ouvrier.e.s travaillaient à 61 ans contre 35% ni en emploi ni en retraite) et en majorité des femmes, en moins bonne santé, moins diplômées. Le taux de pauvreté dans cette catégorie atteint 32%. Le décalage de la retraite de 60 à 62 ans a conduit 125 000 à 150 000 personnes supplémentaires à recevoir une pension d'invalidité entre 60 et 62 ans, et environ 80 000 personnes en plus à se retrouver aux minima sociaux. Repousser l'âge de départ à la retraite augmenterait encore le nombre de personnes nécessitant une pension d'invalidité ou des minima sociaux, qui ne permettent qu'un niveau de vie très faible.

Emmanuel Macron admettait crûment en avril 2019 qu'il fallait « *augmenter le taux d'emploi des 55-64 ans pour augmenter la quantité de travail et la création de richesse* » et « *d'abord gagner ce combat avant d'aller expliquer aux gens : "mes bons amis, travaillez plus longtemps" ».*

¹ [l'exposé général des motifs](#)

² <https://nosservicespublics.fr/projet-loi-retraites>

³ hal-cnam.archives-ouvertes.fr

⁴ [note de la DREES pour le COR](#)

Pourtant, les « séniors » viennent de voir leur assurance chômage diminuer⁵ et ils resteront plus longtemps dans la précarité. Et ce n'est pas un « index senior », où chaque entreprise devra rendre publique la part de seniors dans ses effectifs qui va changer grand-chose alors qu'aucune sanction n'est prévue pour les entreprises les moins motivées pour garder les plus âgé·e·s.

Pour nous, augmenter le taux d'emploi c'est d'abord en finir avec le sous-emploi massif et donner du travail en priorité aux 18-60 ans. La réforme résume le rapport politique entre classe dominante et classe dominée : pour le gouvernement augmenter la quantité de travail, c'est d'abord rendre obligatoire plus longtemps l'emploi de ceux qui en ont un, ne pas se soucier de répondre au sous-emploi, refuser le statut que donne la pension de retraite qui est un salaire socialisé aux plus de 60 ans qui ne sont plus en emploi, rejeter sur les salariés la responsabilité de la politique patronale de licenciement des seniors.

Enfin, cette réforme pourrait même aggraver la situation économique. Le report de l'âge de la retraite constitue un choc négatif : le fait de maintenir une classe d'âge en emploi a certes un effet positif sur les revenus de cette dernière mais un effet négatif sur l'emploi global. L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE)⁶ indique que l'augmentation de l'âge légal de départ de deux ans conduirait ainsi à une baisse de 0,1 point du PIB sur dix ans en cas de report de l'âge d'un trimestre par génération. L'effet est donc légèrement négatif. Tout cela pour en arriver là !

Une réforme injuste pour toutes et tous

Depuis la réforme Balladur en 1993, les pensions ne sont plus indexées sur les salaires mais sur l'inflation. Or, en moyenne, les salaires augmentent plus vite que les prix sur une longue période. C'est ce qui explique d'ailleurs que les dépenses de retraites ont fini par se stabiliser et qu'elles devraient encore diminuer. Il y aura mécaniquement une dégradation du niveau relatif des pensions par rapport aux salaires.

Les Français-es ont certes gagné environ quinze ans d'espérance de vie depuis 1950. Mais cette évolution s'est nettement ralentie depuis 2012 et stagne aujourd'hui. Avec le passage de la retraite à 62 ans, on a déjà fait augmenter la durée du travail obligatoire plus vite que l'espérance de vie selon le rapport de l'Oxfam⁷. Hommes et femmes ont perdu 0,4 an d'espérance de vie entre 2019 et 2022 sans que l'on puisse définir précisément la part due au Covid et celle des précédentes réformes.

Par ailleurs, prendre en compte uniquement la moyenne de l'espérance de vie est malhonnête car c'est l'espérance de vie en bonne santé qui compte (65,9 ans pour les femmes et 64,4 pour les hommes). Mais tout le monde n'est pas égal devant l'âge de la mort pour des raisons de trajectoire professionnelle, de conditions de vie, de suivi médical et d'alimentation. Ainsi, 25% des hommes et 13% des femmes les plus pauvres meurent avant 62 ans (Insee 2018⁸) contre 6% des plus riches, l'espérance de vie des ouvriers étant de 6,4 ans inférieure à celle des cadres. Avec un âge de départ à 64 ans, 1/3 des plus pauvres seront

⁵ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046771781>

⁶ <https://www.cor-retraites.fr/sites/default/files/2022-01/26012022%20Pre%CC%81sentation%20OFCE.pdf>

⁷ <https://oxfamfrance.cmail20.com/t/t-l-fjdikhy-elusjudt-j/>

⁸ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3319895>

déjà morts après avoir cotisé toute leur vie sans jamais profiter de leur retraite selon le rapport d'Oxfam.

Et pour beaucoup d'autres, l'âge de départ en retraite coïncidera plus encore avec l'âge moyen d'apparition d'une contrainte invalidante pour le ou la bénéficiaire. Elle ne fera qu'approfondir les profondes inégalités de santé et d'espérance de vie qui existent déjà entre les travailleurs des différents secteurs, souvent liées à la pénibilité du travail. La question des retraites renvoie également à celle de la dépendance et de la création d'une nouvelle branche de la sécurité sociale.

De surcroît, la réforme va aggraver les inégalités entre les femmes et les hommes puisque celles-ci devront travailler en moyenne – en tenant compte des carrières longues et des trimestres de congés maternité – plus longtemps. Celles nées en 1972 travailleront 9 mois de plus contre 5 mois pour les hommes et celles nées en 1980, 8 mois contre 4, selon l'étude d'impact diffusée par le gouvernement lui-même⁹.

De plus, les femmes reçoivent des pensions inférieures de 40% à celles des hommes (1154 euros contre 1931 selon la Drees¹⁰), et de 28% si on compte les pensions de réversion, en raison de salaires inférieurs en moyenne de 22%, de leur proportion dans les métiers à temps partiel et de carrières plus souvent hachées.

Et la promesse des 1200 euros bruts est un mirage. Ne seront concernés que ceux et celles qui auront une carrière complète passée au SMIC, soit un nombre très limité de personnes. Les femmes, là encore, seront pénalisées car souvent leur carrière est incomplète.

Régression sociale et conséquences écologiques

Les sacrifices reposeront aussi beaucoup sur les classes moyennes et intermédiaires, ces catégories qui forment « *une fracture souterraine* », selon le sociologue Luc Rouban dans *La Vraie victoire du RN* (Presses de Sciences Po, 2022). Un risque considérable car l'électorat du RN se compose de salariés, fonctionnaires, artisans et commerçants qui considèrent cette réforme comme inégalitaire et injuste.

Emmanuel Macron affirme que « *nous sommes dans une société qui vieillit [...] il est donc normal, surtout compte tenu aujourd'hui de la nature des comptes publics, de la réalité, que nous travaillons plus* »

Or, le président de la République désigne comme étant "normal" quelque chose qui n'est rien d'autre qu'un parti pris idéologique. Même si l'espérance de vie continuait à augmenter, cela n'impliquerait pas en soi la nécessité d'accroître la durée de travail. Elle pourrait, à l'inverse, aller de pair avec une augmentation de la durée de "liberté". C'est d'ailleurs ce qu'une grande majorité de Françaises et Français souhaitent, en particulier les jeunes

9

https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/Media/files/autour-de-la-loi/legislatif-et-reglementaire/actualite-legislative/2023/plfss_ecox2300575l_rapport_annexe_cm_23.01.2023_0.pdf, p56

10

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/retraites-les-femmes-percoivent-une-pension-inferieure>.

générations, une société plus solidaire « où on travaille pour vivre et où on ne vit pas pour travailler ».

Le travail n'est pas émancipateur, c'est se lever tôt, utiliser son corps, subir du stress psychique. Même dans les métiers non "pénibles", on a perdu du lien social, de l'autonomie. Où est l'émancipation là-dedans ? » s'interroge la sociologue Dominique Méda dans Libération¹¹.

La bataille autour de la réforme des retraites s'inscrit donc dans le cadre plus large de la lutte pour l'amélioration du bien-être physique, mental, social et environnemental et du « bien vivre au travail ». Nous sommes convaincus que justice écologique et justice sociale sont liées car c'est le même modèle économique qui broie les travailleurs et le vivant. Dans les métiers à forte pénibilité, comme le bâtiment et l'agriculture, l'allongement de la durée de cotisation se fera d'ailleurs ressentir beaucoup plus qu'ailleurs avec la hausse des températures et la multiplication des sécheresses.

D'ailleurs, les organisations syndicales françaises se sont dès le 19^e siècle mobilisées autour de préoccupations environnementales, portées par les travailleurs et les travailleuses comme par les riverains des installations industrielles. Dans les années 1960 et 1970, de nombreuses alliances entre syndicats et mouvements écologistes se sont tissées autour de luttes contre les pollutions des industries pétrochimiques et nucléaires. Une histoire sociale oubliée qui résonne avec l'impératif actuel de mieux articuler la question du travail à l'urgence climatique et qui trouve de nouvelles concrétisations dans des initiatives comme le Pacte du pouvoir de vivre¹² ou l'Alliance écologique et sociale¹³, et la multiplications des luttes communes sur les territoires.

L'injustice sociale fait écho à l'injustice climatique d'un système productiviste et libéral qui fait toujours payer les mêmes, les plus précaires, et ne touche pas la minorité qui pollue le plus. Bien au contraire, la réforme des retraites incitera ceux qui le peuvent à constituer une épargne supplémentaire permettant de compléter les pensions et/ou d'envisager un départ anticipé. Selon Reclaim Finance¹⁴, les plus riches se tourneront vers les fonds de pension qui représentent 250,6 milliards d'euros d'actifs pour l'épargne retraite en 2020. En plus de creuser les inégalités, ce mécanisme a des conséquences écologiques dévastatrices puisque les fonds de pension continuent à investir massivement dans les énergies fossiles.

Un contexte d'inflation qui pèse plus sur ceux qui ont moins

Pendant plus de 30 ans, l'inflation, c'est-à-dire la hausse généralisée et durable des prix des biens et services, est restée faible. En France, elle oscillait entre 0 et 3%. Parfois, comme en 2015-2016 et lors de la pandémie du Covid, elle a même été nulle, voire légèrement négative. Depuis l'été 2021, l'inflation a brusquement augmenté. Elle s'est élevée à 5,2 % en

¹¹

https://www.liberation.fr/idees-et-debats/dominique-meda-on-assiste-au-detricotage-de-letat-social-20230111_HGPCMOAOZRHZBCMDMJH2YHJWHE/

¹² <https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/>

¹³ [Plus jamais ça !](#)

¹⁴ <https://reclaimfinance.org/site/2023/01/13/reforme-des-retraites-quel-impact-sur-le-climat/>

moyenne annuelle sur l'ensemble de 2022 comme l'a indiqué l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) vendredi 13 janvier 2023. Elle a poursuivi sa hausse avec +6% en janvier 2023 par rapport à janvier 2022 puis a légèrement diminué en mars 2023 (+5,7%). Cette hausse est essentiellement due aux prix de l'énergie (+ 16,3% en janvier) qui ont ensuite ralenti (+4,9% en mars) et à celle des produits alimentaires (+12,1% en janvier et +15,9% en mars 2023 sur un an).

La France reste en dessous du niveau de la zone euro (10,7% en moyenne dont 11,6% en Allemagne, 12,6% en Italie, 17,2% aux Pays-Bas, plus de 20% dans les Etats baltes en octobre 2022). Le phénomène est mondial (Royaume-Uni plus de 10%, Etats-Unis 8,5%, sans parler de la Turquie et de l'Argentine à plus de 70% et du Zimbabwe à 285% d'inflation). Le FMI prédisait, en décembre, un taux d'inflation mondial à 8,8% en 2022.

Des causes conjoncturelles et des fondements structurels

Des raisons conjoncturelles expliquent les niveaux actuels d'inflation, inconnus en France depuis les années 1980. Parmi elles, la relance de l'activité après la pandémie, la guerre en Ukraine, une relance budgétaire massive, la faiblesse de l'euro.

Mais l'inflation a surtout une dimension structurelle qui provient du conflit dans la répartition des richesses créées (la valeur ajoutée) entre le travail et le capital, au cœur même des principales contradictions internes du capitalisme actionnarial.

L'inflation actuelle n'a rien à voir avec celle des années 1970 dans un contexte de forte croissance économique et d'une demande dynamique alimentée par l'augmentation du pouvoir d'achat des revenus. Aujourd'hui, ce n'est pas la demande qui est excessive car elle reste structurellement affaiblie par l'aggravation des inégalités depuis les années 1980, mais l'offre qui est défailante.

Par ailleurs, l'essentiel des aides publiques pendant le « quoi qu'il en coûte » a profité aux grandes entreprises du CAC 40, sans conditionnalités sociales ou environnementales, tandis que les ménages les plus précaires, ceux ayant une faible propension à épargner, n'ont reçu que des miettes (pas plus de 1%). L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) montre que la France figure parmi les plus mauvais élèves des pays riches en termes de protection du pouvoir d'achat des ménages face à l'inflation au cours du premier trimestre 2022.

Ainsi, la cause majeure de l'inflation actuelle réside dans la boucle prix-profits. Il s'agit du partage de la valeur ajoutée entre travailleurs et actionnaires, dans un contexte de hausse du coût des consommations intermédiaires (énergie et matières premières) et de baisse structurelle de la productivité du travail, au bénéfice des seconds. Ainsi, la rémunération des salariés en termes réels sert de variable d'ajustement et les entreprises maintiennent – ou augmentent - le niveau de leurs marges et les dividendes versés aux actionnaires.

Cette boucle « prix-profits » est rendue possible en raison, d'une part, de la faiblesse du pouvoir de négociation des salariés (chômage, précarisation de l'emploi, désyndicalisation, recul d'une législation du travail protectrice des travailleurs, etc.); et d'autre part, du maintien d'un pouvoir de marché important des grandes entreprises.

La question du partage de la valeur ajoutée entre travailleurs et actionnaires apparaît donc centrale. Au cours des quatre dernières décennies, le capitalisme financier et la mondialisation néolibérale ont laminé la part des salaires dans la valeur ajoutée dans l'ensemble des économies. En France, la part de la rémunération des salariés (ensemble des salaires nets et des cotisations sociales salariales et patronales) dans la valeur ajoutée brute des sociétés non financières (SNF) est passée de son point haut historique de 73,4 % en 1982 à 64,8 % en 2021. Elle laisse aussi de côté le débat entre la valeur d'échange que l'on peut chiffrer et la valeur d'usage, notamment du travail, y compris le travail dit domestique et le bénévolat.

Choc historique sur le pouvoir d'achat

Fin novembre 2022, les salaires à l'embauche avaient progressé sur un an de 4,7 % en France, de 6,9% en Allemagne, 6,1% au Royaume-Uni, 4,1 % en Italie, et de 3,9 % aux Pays-Bas comme en Espagne. Dans tous les cas, la perte de pouvoir d'achat est sensible, oscillant entre 2,4 % (en France) et 8,5 % (en Italie). Selon un sondage IPSOS, publié début novembre et réalisé, à la demande du Secours populaire, dans six pays européens (Allemagne, Italie, France, Grèce, Pologne, Royaume-Uni), plus d'un Européen sur deux (54%) estime que son pouvoir d'achat s'est réduit au cours des trois dernières années dont 63% des Français.

Si les salaires ne sont pas indexés sur la hausse des prix, l'inflation entraîne toujours une baisse du pouvoir d'achat qui pèse surtout sur les plus modestes. Ainsi, les prix alimentaires ont augmenté de plus de 12% en France (114 % pour l'huile de tournesol, 31 % pour le riz ou 28 % pour le sucre en poudre...), alors que ce sont des produits essentiels. Plus la part des dépenses contraintes dans le budget des ménages est élevée, plus ils subissent la hausse des prix. L'inflation est un phénomène qui renforce les inégalités sociales.

Avec la hausse record des coûts de l'énergie, les municipalités peinent aussi à boucler leur budget annuel. Elles doivent faire des choix : augmenter les recettes, via la fiscalité ; diminuer la masse salariale ; réduire les subventions aux associations ou les investissements. Se pose évidemment la question des services publics de proximité et de leur maintien, alors que les services de l'Etat ont déjà largement déserté certains territoires.

Pour certaines, l'augmentation des recettes passe par l'extension de l'offre de logements, soit de la bétonisation et de la pollution supplémentaires. Cela constitue un mauvais choix sur le plan écologique mais également sur le plan comptable puisque ces nouveaux logements impliquent la construction d'infrastructures scolaires, de routes et autres biens publics à moyen terme et donc l'augmentation de l'impôt local et de la paupérisation avant de possibles mises sous tutelle des municipalités.

Entre la crise écologique qui perturbe les récoltes, la poursuite du conflit ukrainien, les politiques américaines protectionnistes, et le caractère profondément oligopolistique de la distribution des produits alimentaires, l'inflation devrait se poursuivre ces prochaines années.

Les risques de la politique monétaire

Pour contrer les différentes crises depuis 2008, les principales banques centrales ont pratiqué une politique monétaire dite d'assouplissement quantitatif (QE Quantitative easing) qui consiste à acheter massivement des actifs financiers, y compris la dette publique, pour injecter un maximum de liquidités dans l'économie, afin de relancer l'économie et l'inflation.

En 2022, les banques centrales ont décidé de rendre l'argent plus cher pour tenter de limiter l'inflation qui progressait à grande vitesse. Ce tournant de politique monétaire est sans précédent car il concerne tous les grands blocs économiques du monde (3% en zone euro, 4% au Royaume-Uni, 4,75% aux Etats-Unis pour les taux d'intérêt des banques centrales en février 2023).

La contrainte est particulièrement forte pour les pays émergents, à peine sortis de la crise du Covid, confrontés à l'inflation et à l'envolée du dollar. Ils se trouvent piégés, obligés de défendre leur monnaie pour payer leurs importations et leurs dettes.

Cependant, un paradoxe apparaît entre la BCE (Banque centrale européenne) qui cherche à tout prix à ramener l'inflation vers sa cible de 2% en augmentant les taux d'intérêt et les gouvernements qui tentent de compenser les effets de l'inflation, soit indirectement par divers « boucliers tarifaires », soit directement par des subventions et des compensations.

Mais aucune de ces deux stratégies ne peut résoudre la crise structurelle du capitalisme. En effet, un relèvement violent des taux pour « rétablir l'équilibre » conduira à une récession très profonde et une montée importante du chômage, et le « quoi qu'il en coûte » d'Emmanuel Macron profite essentiellement aux entreprises qui confortent leurs marges et leurs bénéficiaires. Le développement d'une forme de socialisme privé dans lequel l'État porte à bout de bras le capitalisme comme assureur en dernier ressort se heurte aujourd'hui à la hausse des taux d'intérêt.

C'est, en revanche, d'un plan d'investissement massif pour la rénovation des bâtiments et le développement des énergies renouvelables dont l'Union européenne a besoin, et qui pourrait être soutenu par de la dette commune. Mais après la crise de l'euro de 2012-2015, la question des dettes publiques revient hanter les Etats européens. Sans compter les dettes privées qui sont tout aussi, voire plus dangereuses que les dettes publiques en raison de l'accumulation d'emprunts des entreprises et des ménages, favorisée par des taux négatifs.

Le risque de stagflation (poursuite de l'inflation et récession) est réel, accompagné d'une austérité budgétaire appuyée sur la peur de la dette publique. C'est pourquoi, comme indiqué ci-dessus, la réforme des retraites occupe une place centrale dans le plan de réduction du déficit public de 5 % en 2022 à 3 % du PIB en 2027, comme le gouvernement s'y est engagé auprès de la Commission européenne.

Travailler plus pour gagner moins

Le capitalisme actuel crée plus d'emplois, le gouvernement ne cesse d'ailleurs de se féliciter d'une soi-disant baisse du chômage. Mais ils sont faiblement rémunérés. C'est pour cette raison que des pays en plein emploi statistique, comme l'Allemagne, le Royaume-Uni ou les Etats-Unis, peuvent créer des emplois tout en connaissant une baisse du salaire réel.

C'est de là que proviennent la cohérence et la complémentarité des réformes conjointes des retraites et de l'assurance-chômage qui constituent un véritable plan de rigueur budgétaire. On pourrait y ajouter celle du RSA (Revenu de solidarité active) avec la volonté de « conditionner » son versement à la réalisation obligatoire de 15 à 20 heures d'activités hebdomadaires, actuellement en cours d'expérimentation.

Depuis le 1^{er} février 2023, la deuxième réforme de l'assurance-chômage réduit de 25 % la période d'indemnisation des nouveaux chômeurs. Cette mesure vient après une première réforme, en octobre 2021, qui avait, en moyenne, diminué de 16 % les indemnités des demandeurs et demandeuses d'emploi selon le bilan de l'UNEDIC publié en décembre 2022¹⁵.

L'Unedic a dévoilé, le 20 février 2023¹⁶, que ces deux réformes permettraient des économies de 6,7 Mds d'euros en 2027. Si on y ajoute celles espérées avec la réforme des retraites, ce sont au total 17 milliards économisés sur notre modèle social.

Elles visent aussi à contraindre les travailleuses et travailleurs au profit d'un système productiviste pourtant en crise structurelle. Les réformes de l'assurance chômage obligent, par tous les moyens (y compris des contrôles accrus, des obligations toujours plus fortes au mépris des réalités sociales et familiales, des radiations intempestives), à prendre n'importe quel emploi, n'importe où, quelles que soient les conditions de travail.

Les réformes des retraites et du chômage permettent, en terme macroéconomique, de maintenir une « armée de réserve » qui fait pression à la baisse sur les salaires et contraint à occuper des emplois mal rémunérés et avec des conditions de travail détériorées.

La crise actuelle, dans les pays dits « développés » est une crise du capitalisme sans gains de productivité qui n'a pas été réglée par la « révolution de l'information » et du numérique.

Or, nous devons faire face à des dépenses considérables dans les années à venir : celles liées à la transition écologique, au vieillissement de la population, au rétablissement des services publics, à la préservation des biens communs, au soutien aux perdants de la mondialisation entre autres.

Pour un futur plus désirable

Les mesures fiscales prises sous les quinquennats d'Emmanuel Macron ont avant tout bénéficié aux plus riches et aux grandes entreprises.

15

<https://www.unedic.org/sites/default/files/2019-09/Note%20d%27impact%20r%C3%A9forme%20de%20l%27assurance%20ch%C3%B4mage%202019.pdf>

16

https://www.lemonde.fr/politique/article/2023/02/21/assurance-chomage-l-unedic-prevoit-des-excedents-records-d-ici-2025_6162744_823448.html#:~:text=Les%20%C3%A9conomies%20de%20la%20r%C3%A9forme,milliards%20d'euros%20par%20an.&text=R%C3%A9sultat%2C%20l'Un%C3%A9dic%20pr%C3%A9voit%20des,8%2C6%20milliards%20en%202025.

Selon la CGT, entre exonérations de cotisations, crédits d'impôts et subventions, les dépenses de l'État en faveur des entreprises s'élèvent à 157 milliards en 2020. Il s'agirait du premier budget de l'Etat, trois fois celui de l'Education nationale. Les pertes de l'évasion fiscale sont estimées à 100 milliards d'euros par an. Et les milliardaires français ne se sont jamais aussi bien portés, ils possèdent 544,5 milliards d'euros.

En France comme ailleurs dans le monde, l'augmentation des inégalités vient d'un partage de la valeur inégalitaire. Sur les 10 dernières années, en moyenne, pour 100€ de richesses créées en France, 35€ ont été captés par les 1% des Français-e-s les plus riches, 32€ par les 9% suivants. Les 50% les plus pauvres n'en ont capté que 8€ comme le rappelle Oxfam.

Le dernier rapport de l'ONG assène d'autres chiffres frappants : depuis 2020, les 1 % les plus riches ont capté près des deux tiers de toutes les nouvelles richesses mondiales, soit près de deux fois plus que les 99 % les plus pauvres. Le gouvernement s'obstine dans son « *refus d'augmenter le coût du travail* » par des impôts ou cotisations plus justes, donc d'augmenter la part de la richesse créée qui revient à la très grande majorité des Françaises et Français. Pourtant, il ne se pose pas la question du déficit et de la dette lorsqu'il s'agit de renflouer le capital, sans la moindre conditionnalité, lors des différentes « crises ».

La France a donc de quoi financer son système de retraite, son assurance chômage, ses services publics.

Une question de choix politique.

La réforme des retraites proposée par le gouvernement n'a rien d'indispensable. On peut trouver des ressources fiscales en augmentant les salaires. Une étude du Corif¹⁷ a par exemple montré que si les femmes étaient payées comme les hommes, on toucherait 5,5 milliards d'euros de cotisation retraites.

Mickaël Zemmour proposait dans un texte sur le site d'Alternatives Economiques¹⁸, le 2 décembre 2022, de mettre fin à l'exonération de cotisations patronales sur les plus bas salaires ou de reporter l'amortissement de la dette sociale (coût de 10 Mds pour la sécurité sociale).

Alors que la part du profit (qui revient aux entreprises) dans la valeur ajoutée (créée par le travail), après redistribution, n'a cessé d'augmenter, il devient de plus en plus urgent d'agir pour réduire les inégalités. « *Le refus d'augmenter la fiscalité pour les plus riches qui est la motivation principale de la réforme des retraites va donc à contre-sens de la construction d'une société plus juste* » indique Oxfam dans son rapport en proposant de taxer de 2% la fortune des milliardaires, ce qui suffirait à financer le déficit attendu des retraites dans les prochaines années.

Des solutions simples et saines existent donc pour faire reculer la précarité et les inégalités : augmenter le SMIC, remédier aux écarts de salaires hommes/femmes, lutter contre le chômage des jeunes pour ne citer que celles-là.

Les réformes en cours et passées nous interrogent aussi sur le type d'avenir que l'on veut, sur le mode d'organisation du travail que l'on souhaite. La réduction du temps de travail est une

¹⁷ https://www.corif.fr/wp-content/uploads/2018/02/le_cout_des_inegalites_version_internet-2.pdf

¹⁸ [M. ZEMMOUR](#)

avancée sociale et écologique parce que travailler plus, c'est produire plus et polluer plus. Il y a trois ans, des membres de la Convention citoyenne pour le climat avaient d'ailleurs imaginé une semaine de travail à 28 heures qui n'a finalement pas été retenue, et ailleurs en Europe, l'idée de la semaine de quatre jours fait son chemin.

Tout comme une semaine de travail plus courte, une retraite plus tôt, c'est plus de temps pour des mobilités lentes, une consommation moins compressée, de l'engagement associatif et familial. C'est la possibilité d'une société plus solidaire et attentive à l'autre, un rapport plus équilibré à la planète, un futur tellement plus désirable que ce que nous propose ce gouvernement.